

PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE
Tenue à la salle du conseil municipal
Au 26, rue du Marché à Roxton Falls
Le 2 juin 2014 à 19h00

Projet de Règlement #05-2014, modifiant le règlement de lotissement #266-2003 de la municipalité de Roxton Falls

Assemblée publique aux fins de consultation, tenue le 2 juin 2014, à 19h00, conformément à l'avis public donné à tous les citoyens, par l'intermédiaire du journal «La Pensée de Bagot » et aux avis publics affichés aux endroits désignés par le conseil.

Sont présents : Jean-Marie Laplante, maire et les conseillers : Daniel Roy, Marcel Bonneau, Pierre Dagenais, Marie-Eve Massé, Lynda Cusson et Richard Houde.

Le projet de règlement se résume ainsi : prévoir une règle d'assouplissement de la norme relative à la largeur avant minimale des lots pour les lots situés sur la ligne extérieure d'une courbe, sur tout le territoire de la municipalité.

Aucune question ni présence ne sont enregistrées dans l'assistance.

L'assemblée est levée à 19h15.

Jean-Marie Laplante
Maire

Julie Gagné, gma
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 2 JUIN 2014 À 19H30

Tenue à la salle du conseil municipal
au 26, rue du Marché à Roxton Falls, à 19h30
À laquelle sont présents

Le Maire : M. Jean-Marie Laplante
Les conseillers : M. Daniel Roy
M. Marcel Bonneau
M. Pierre Dagenais
Mme Lynda Cusson
Mme Marie-Eve Massé
M. Richard Houde

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire.

Est également présente: Julie Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière

107-06-2014

Adoption de l'ordre du jour et de son addenda

Il est proposé par Lynda Cusson

Secondé par Richard Houde

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour et son addenda tels que rédigés, en laissant le point VARIA.

Adoptée

108-06-2014 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2014

Il est proposé par Marie-Eve Massé

Secondé par Pierre Dagenais

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2014, avec les corrections suivantes :

- Page 0206, résolution #89-05-2014 : total des comptes : **80 800.04\$**
- Page 0213, résolution #102-05-2014 : secondé par Daniel **ROY**

Adoptée

109-06-2014 Adoption des comptes du mois

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	23 076.29\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	70 751.84\$
VOIRIE MUNICIPALE	9 752.09\$
HYGIÈNE DU MILIEU	12 093.65\$
SANTÉ ET BIEN ÊTRE (Garderie)	0.00\$
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	2 537.50\$
LOISIRS ET CULTURE	19 942.94\$
FRAIS DE FINANCEMENT	105.55\$
IMMOBILISATIONS	<u>458.80\$</u>
TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE JUIN 2014:	138 718.66\$

Il est proposé par Daniel Roy

Secondé par Pierre Dagenais

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois de juin 2014 soient payés et que ceux payés avant ce jour, soient ratifiés.

Adoptée

110-06-2014 Rapport de l'inspecteur municipal

L'inspecteur municipal fait rapport des différents travaux qui ont eu lieu durant le mois et des travaux à venir. Certains ont engendré ou vont engendrer des dépenses particulières, soit :

Réservoir de produit chimique à l'usine d'épuration des eaux usées

Il y a des vérifications à faire au niveau de la tuyauterie du système de traitement d'alum. Comme le réservoir est plein, le tout sera reconsidéré à l'automne.

Lignage de rue

Les travaux de lignage des rues sont commencés. On demande à faire ajouter, à l'intersection des rues du Marché et Notre-Dame, dans l'espace de 5 mètres de l'arrêt, des triangles jaunes contenant un cercle blanc et prévoyant que le stationnement y est interdit.

Il est proposé par Richard Houde

Secondé par Marcel Bonneau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le rapport de l'inspecteur municipal et d'autoriser les dépenses qui s'y rapportent.

Adoptée

Rapport du service d'inspection des bâtiments

Une copie de la liste des permis et certificats émis, est déposée par le service d'inspection des bâtiments.

Rapport de la coordonnatrice du service des Premiers Répondants pour le mois de mai 2014

Une copie du rapport de la coordonnatrice du service des Premiers répondants concernant les interventions effectuées pour le mois de mai 2014, est remise à tous les élus.

Rapport des représentants de la municipalité sur les différents comités

Les élus font rapport des derniers développements au sein des organismes où ils siègent respectivement.

Monsieur Marcel Bonneau, représentant de la municipalité au sein de l'organisme de la Maison des jeunes L'Oxy-Bulle de Roxton Falls, dépose les documents de référence déposés à l'AGA, de même que le rapport financier annuel de 2013.

Questions de l'assistance

Seules les questions entraînant une résolution du conseil sont conciliées au procès-verbal.

**Les élus conviennent de traiter le point #23 de l'ordre du jour à ce moment.*

111-06-2014

Les Loisirs de Roxton Falls Inc. : demande de soutien financier pour l'organisation des festivités de la St-Jean-Baptiste 2014

CONSIDÉRANT la tenue des festivités organisées dans le cadre de la fête de la St-Jean-Baptiste les 20-21-22 juin 2014, organisé par Le Comité de la St-Jean-Baptiste;

CONSIDÉRANT QUE cet événement aura lieu sur le terrain de l'immeuble situé au 6, rue de l'Église, propriété de la Commission scolaire de St-Hyacinthe;

CONSIDÉRANT QUE cette organisation est aux profits du comité, pour l'organisation des festivités ultérieures;

CONSIDÉRANT QUE les dispositions des articles 21 à 23 prévoient que les bruits provenant d'un haut-parleur ou provenant d'instruments de musique, ne doivent pas être entendus à l'extérieur d'un édifice;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité peut, par résolution, autoriser la tenue d'une activité spéciale qui risque de contrevenir aux articles 21 à 23;

CONSIDÉRANT QUE le Comité organisateur des festivités de la St-Jean-Baptiste sollicite une aide financière de 300\$ à titre de contribution pour la location de jeux gonflables pour les enfants;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Lynda Cusson

Secondé par Pierre Dagenais

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder un soutien financier de l'ordre de 300\$ aux Loisirs de Roxton Falls Inc., pour l'organisation des festivités de la St-Jean-Baptiste 2014.

Que la tenue des festivités de la St-Jean-Baptiste soit également autorisée, conformément à l'article 24 du règlement G-100.

Adoptée

112-06-2014

Politique salariale 2014 : modifications pour intégrer des modalités pour l'employé de voirie à temps partiel et pour la personne responsable de l'entretien paysager

Il est proposé par Richard Houde

Secondé par Daniel Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la modification de la politique salariale 2014, afin d'y intégrer des modalités pour l'employé de voirie à temps partiel et pour la personne responsable de l'entretien paysager.

Adoptée

113-06-2014

Disposition d'actif : suivi

Il est proposé par Marcel Bonneau

Secondé par Daniel Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de disposer des étagères et des classeurs au prix de 75\$, au premier arrivé, premier servi.

Adoptée

114-06-2014

Conseil sans papier : suivi de la résolution #92-05-2014

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution #92-05-2014, décrétant l'achat d'ordinateurs portables dans le but de mettre en place le conseil sans papier;

CONSIDÉRANT QUE le maire a utilisé son droit de veto sur cette résolution;

CONSIDÉRANT QUE le conseil, après étude des économies potentielles (moins de 200\$ par année), ne souhaite plus donner suite au projet;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Marcel Bonneau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'abroger la résolution #92-05-2014 et de ne pas donner suite aux démarches visant la mise en place du conseil sans papier.

Adoptée

115-06-2014

Service des premiers répondants : remplacement du véhicule

CONSIDÉRANT QUE des recherches ont été réalisées dans le but de faire l'achat d'une nouvelle camionnette pour le service des premiers répondants, soit pour un modèle usagé ou neuf;

CONSIDÉRANT QUE les véhicules usagés sur le marché, selon le modèle recherché, ont un kilométrage élevé et possède un intérieur qui doit être réaménagé, en plus d'être pratiquement aussi dispendieux qu'un véhicule neuf;

CONSIDÉRANT QU'Automobile J. P. Yergeau Inc. d'Acton Vale, dépose une offre de service pour un véhicule de marque Ford Transit Connect 2014, tel que décrit dans l'offre de service datée du 26 mai 2014, au prix de 23 800\$ plus taxes, soit une dépense nette de 24 683.15\$;

CONSIDÉRANT QUE cet achat peut être réalisé en affectant une partie de l'excédent de fonctionnement non affecté (surplus accumulé) de la Municipalité;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par Marie-Eve Massé
Secondé par Pierre Dagenais

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ce qui suit :

Que l'offre de service d'Automobile J.P. Yergeau Inc., datée du 26 mai 2014, soit acceptée telle que présentée et que la Municipalité du Village de Roxton Falls procède à l'achat d'un camion Ford Transit Connect 2014, au montant de 23 800\$ plus taxes;

Que cet achat soit financé à même le surplus accumulé de la Municipalité;

Que le maire et la directrice générale soient par la présente résolution autorisés à signer tous les documents nécessaires à la transaction d'achat du véhicule et autres documents nécessaires afin de donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée

116-06-2014

Nouveau véhicule du service des premiers répondants : achat de gyrophares et sirènes

Il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Richard Houde

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de service déposée par la compagnie P.E.S. Canada Inc., en date du 9 avril 2014, pour la fourniture et l'installation de gyrophares et sirènes sur le nouveau véhicule du service des premiers répondants, le tout au montant de 3 143.56\$ plus taxes.

Adoptée

117-04-2014

Mise en service du nouveau véhicule pour le service des premiers répondants : sollicitation des Municipalité de Béthanie et du Canton de Roxton

CONSIDÉRANT l'achat d'un nouveau véhicule pour le service des premiers répondants, lequel service couvre les municipalités du Village de Roxton Falls, de Béthanie et du Canton de Roxton;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau véhicule doit être équipé d'un nouveau système de gyrophare et de sirène, de même que de coffres de rangement à l'intérieur;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses d'aménagement intérieur du véhicule représentent un montant qui devrait représenter environ 6 000\$ plus taxes;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson

Secondé par Daniel Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adresser une demande aux municipalités de Béthanie et du Canton de Roxton, afin de solliciter leur participation financière, au prorata de leur population, en regard avec l'achat des équipements intérieurs du véhicule qui sont estimés à 6 000\$.

Adoptée

118-06-2014

Croix-Rouge Canadienne : demande de contribution annuelle pour l'entente de service aux sinistrés

Il est proposé par Marcel Bonneau

Secondé par Pierre Dagenais

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser un montant de 187.80\$ à la Croix-Rouge Canadienne, à titre de contribution annuelle, tel que prévu dans la lettre d'entente à cet effet.

Adoptée

MTQ : Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) : explications sur ce programme géré par la MRC d'Acton

Le maire explique que la MRC d'Acton a reçu une aide financière afin d'élaborer un plan d'intervention en infrastructures routières locales, visant à optimiser les investissements à réaliser sur le réseau local, par une priorisation des travaux d'infrastructures. L'aide financière pour la réalisation des travaux reste par la suite à confirmer, en fonction des enveloppes qui seront disponibles à cet effet.

Pancarte d'entrée de village : suivi

Ce projet est reporté en 2015.

119-06-2014

Règlement numéro 03-2014, Décrétant l'acquisition de lots appartenant à Monsieur Luc Richard et décrétant la réalisation de travaux d'infrastructures nécessaires à la réalisation d'un développement domiciliaire sur ces lots, comportant une dépense et un emprunt au montant maximum de 525 000\$: DÉPÔT DU CERTIFICAT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 557 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, la directrice générale dépose le certificat de résultats de la tenue du registre pour le règlement #03-2014;

CONSIDÉRANT QUE le nombre de personnes habiles à voter était de 698, le nombre de demande requise pour qu'un scrutin référendaire soit tenu était de 81 et que le nombre de signature est de 0;

CONSIDÉRANT QUE le règlement #03-2014 est donc réputé approuvé par les personnes habiles à voter de la Municipalité du Village de Roxton Falls et qu'il entrera en vigueur conformément à la loi, soit le jour de sa publication;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marie-Eve Massé

Secondé par Daniel Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du certificat de résultat de la procédure d'enregistrement relativement au règlement #03-2014, décrétant l'acquisition de lots appartenant à Monsieur Luc Richard et décrétant la réalisation de travaux d'infrastructures nécessaires à la réalisation d'un développement domiciliaire sur ces lots, comportant une dépense et un emprunt au montant maximum de 525 000\$.

Adoptée

120-06-2014

Règlement #05-2014, modifiant le règlement de lotissement #266-2003 de la Municipalité de Roxton Falls : ADOPTION DU DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT

CONSIDÉRANT QUE le premier projet de règlement #05-2014, modifiant le règlement de lotissement #266-2003 de la municipalité de Roxton Falls a été adopté le 5 mai 2014;

CONSIDÉRANT QUE l'assemblée de consultation publique a eu lieu le 2 juin 2014 à 19h00, conformément à l'avis public publié dans le journal «La Pensée de Bagot» de même qu'aux avis affichés aux 2 endroits désignés par le conseil;

CONSIDÉRANT QUE le deuxième projet de règlement présenté sans changement, fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long retranscrit;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Pierre Dagenais

Il est secondé par Marie-Eve Massé

Et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le deuxième projet de règlement numéro 05-2014, modifiant le règlement de lotissement numéro 266-2003 de la municipalité de Roxton Falls, afin de prévoir une règle d'assouplissement de la norme relative à la largeur avant minimale des lots pour les lots situés sur la ligne extérieure d'une courbe, sur tout le territoire de la municipalité.

Adoptée

Règlement #06-2014 et règlement #07-2014

Nouvelle date pour l'assemblée publique de consultation à venir, suite à la tenue du Comité consultatif agricole de la MRC.

Développement Luc Richard : nom des 2 rues projetées

À suivre au prochain conseil.

Commission municipale du Québec : demande d'audience-révision pour les Chevaliers de Colomb du conseil de St-Jean-Baptiste de Roxton Falls no 3219

Le maire informe les élus de la révision du dossier du conseil des Chevaliers de Colomb. Il n'y a rien de spécial à signaler.

Rue Marois (rue projetée) : accès par la rue Charlebois

Discussions entourant l'entretien de la rue Marois (rue projetée), laquelle permet l'accès à une propriété située sur le territoire du Canton de Roxton.

Rue Dutilly : entrée du terrain de soccer

Il y avait une crevasse sur la rue Dutilly, près du terrain de soccer. L'inspecteur a complété la réparation.

121-06-2014

Indicateur de gestion : dépôt du rapport annuel de 2013

Il est proposé par Daniel Roy

Secondé par Marcel Bonneau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du rapport intitulé « Indicateurs de gestion 2013 », séance tenante.

Adoptée

Rapport du service d'inspection en bâtiment : demande pour le 200, rue Marie-Paule

L'étude de ce point est reportée à une séance ultérieure, le temps de valider certains développements.

122-06-2014 Développement Luc Richard : mandat à Daniel Touchette, arpenteur-géomètre, pour le piquetage des rues projetées du développement

Il est proposé par Pierre Dagenais

Secondé par Marcel Bonneau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confier le mandat de piquetage des rues projetées du développement Luc Richard à Daniel Touchette, arpenteur-géomètre, afin de localiser les rues A et B et y prévoir le déboisement, au tarif de 165\$ de l'heure plus taxes.

Adoptée

123-06-2014 Paiement de factures par le service d'Accès-D Affaires : autorisation de paiement des dépenses incompressibles

CONSIDÉRANT la liste des fournisseurs soumise, particulièrement liés à des dépenses de nature incompressibles (Revenu Québec/Canada, Hydro-Québec, Cooptel, Telus, Bell Mobilité, SAAQ, Great West);

CONSIDÉRANT la possibilité de procéder au paiement de ces factures par le système électronique d'Accès-D Affaires de Desjardins;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marie-Eve Massé

Secondé par Daniel Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des factures ci-haut mentionnées, via le système électronique d'Accès-D Affaires de Desjardins, en maintenant autant que possible, la procédure visant la signature ou l'intervention d'au moins deux personnes pour la réalisation des transactions.

Adoptée

« Party punk » tenu à Roxton Falls les 30 et 31 mai 2014

Le maire fait état des activités qui ont eu lieu sur le territoire du Canton de Roxton, la fin de semaine du 30 et 31 mai dernier, entourant un « party punk » et des répercussions sur le territoire du Village de Roxton Falls.

124-06-2014 Parc Larivière (site d'observation des chutes et site d'interprétation du moulin à scie) : autorisation de dépenses

CONSIDÉRANT QU'il reste certaines dépenses afin de compléter deux projets entrepris avec l'aide du Pacte rural, soit l'aménagement du site d'observation des chutes et du site d'interprétation du moulin à scie;

CONSIDÉRANT QU'il reste environ 6 000\$ à dépenser, mais que le budget de la municipalité doit en assumer environ 4 490\$ et le pacte rural 1 510\$;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses consiste principalement à l'aménagement final, soit : tables, poubelles, aménagement paysager, éclairage;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Daniel Roy

Secondé par Lynda Cusson

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les dépenses ci-haut mentionnées, pour un montant approximatif de 6 000\$ mais dont un montant approximatif de 4 490\$ seulement, sera prélevé à même le fonds général de la municipalité, le solde provenant du Pacte rural.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Julie Gagné, gma, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut décrites sont projetées par le conseil.

Signé à Roxton Falls, ce 2 juin 2014

125-06-2014

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Daniel Roy
Secondé par Lynda Cusson
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 20h55.

Adoptée

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Jean-Marie Laplante
Maire

Julie Gagné, gma
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière